**Le ministre de l’Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel de la RDC démissionne : la FENECO/UNTC réagit !**

Le 21 février 2019, a expiré le délai accordé aux vingt-huit (28) députés nationaux frappés d’incompatibilité qui continuaient à siéger au gouvernement conformément à l’article 108 de la constitution qui déclare incompatible le mandat du député national avec celui du membre du gouvernement. Si tous les ministres devaient se soumettre à cette disposition légale, il ne resterait que trente et un (31) membres du gouvernement.

Parmi les membres du gouvernement concernés ayant levé l’option, figure le ministre de l’enseignement primaire, secondaire et professionnel, Gaston MUSEMENA, qui a choisi de rester à la chambre basse du parlement.

Cette nouvelle a été accueillie de plusieurs façons par les acteurs de l’éducation et, la Fédération Nationale des Enseignants et Educateurs sociaux du Congo (FENECO/UNTC), syndicat majoritairement élu aux élections syndicales de 2013 dans tous les services centraux de l’Enseignement primaire, secondaire et professionnel fixe l’opinion à travers les réponses à ces deux questions de la CMB DIGI, un organe de la presse :

1. **Comment avez-vous accueilli la démission de Gaston MUSEMENA du ministère de l’EPSP ?**

Il n’est un secret pour personne qu’aujourd’hui, les écoles de la RDC sont comparables à des régies financières et que l’argent a pris le dessus sur la pédagogie. Cette situation inquiétante est due au fait que les parents prennent en charge les frais de motivation des enseignants et les frais de fonctionnement des écoles, des bureaux gestionnaires et de l’administration de l’enseignement ; cette façon de faire a contribué à la destruction de notre système éducatif, a dit Augustin TUMBA NZUJI, Secrétaire Général de la FENECO/UNTC.

Il revenait donc au ministère de l’EPSP de développer ou mettre en place un mécanisme basé notamment sur lutte contre la multiplicité des frais, continuer la construction/réhabilitation des infrastructures scolaires et assurer la revalorisation de la fonction enseignante ; car, plus que les équipements et les infrastructures, selon l’UNESCO, ce sont les enseignants qui font la qualité d’un système éducatif.

L’on retiendra du passage de l’honorable MUSEMENA à la tête du ministère de l’EPSP les conflits, la multiplicité de frais et la mauvaise foi dans la mise en œuvre des accords paritaires

S’agissant des conflits, on compte celui avec le ministère de la formation professionnelle, conflit avec la mutuelle de santé et conflit avec les syndicats d’enseignants dans l’ingérence de l’Intersyndicale. C’est l’unique Intersyndicale de l’Administration centrale qui n’est pas présidée par le Syndicat majoritairement élu ni par des responsables attitrés des organisations syndicales

Pour les frais, l’on retiendra que le retrait du diplôme d’Etat coûte officiellement vingt dollars américains ; le bulletin est passé officiellement de 100 à 1000 francs congolais, soit une augmentation de 900% ; le minerval, n’en parlons pas.

Concernant les accords paritaires, c’est depuis 2017 que les enseignants attendent impatiemment les soixante mille (60 000) francs congolais par personne pour Kinshasa et trente cinq mille (35 000) pour le reste de la RDC qui n’arrivent toujours pas

Donc le départ de l’honorable MUSEMENA de la tête de ce ministère augure une nouvelle ère, l’ère du changement ; c’est aussi la chance accordée au processus de la gratuité de l’enseignement d’aboutir : plus de nouveaux frais, plus d’ajustement croissant des frais existant ; mais la voie vers la suppression de tous les frais, donc la véritable gratuité et la revalorisation de la fonction enseignante.

1. **Quel pourrait être le profil du futur ministre quand on sait que la classe politique brille par la corruption et la mauvaise gestion de la chose publique ?**

Dans son discours d’investiture, le président de la RDC avait souligné que l’enseignement primaire devrait être gratuit comme aussi l’indique la constitution du pays.

Pour ce faire, le nouveau ministre aura pour mission d’aider le chef de l’Etat à faire de cette déclaration une réalité vivante afin de faire scolariser tous les enfants en âge d’aller à l’école et contribuer ainsi au développement du pays ; il devra également être capable de démocratiser la gestion du système éducatif pour trouver notamment des solutions idoines aux problèmes que pose l’efficacité de l’enseignement.

Ce ministère a besoin d’un homme le plus parfait possible pour l’administrer ; en cas de crise parmi les politiciens dont beaucoup se distinguent par la corruption, il n’y aura pas meilleure solution que de recourir à la société civile, recommande la FENECO/UNTC.

SALEM SEDI